

Assemblée générale ordinaire du jeudi 18 avril 2024 à la salle Le Kremlin

Procès-verbal de l'assemblée

1. Souhais de bienvenue

En tant que président d'ArtCom, Martin Quarroz ouvre l'assemblée générale ordinaire 2024.

Un certain nombre de commerçants et d'artisans se sont excusés de n'avoir pu se joindre à nous ce soir. Il s'agit de :

Jean-Michel Vuadens SA, Philippe Vuadens / Ruppen Transports SA, Christophe Ruppen / Künzle SA, Olivier Morisod / PATDEF-webdesign, Patrice Défago / Axa, Maxime Bonzon / Librairie A l'ombre des jeunes filles en fleurs Sàrl, Thiébaud / Atelier Soleil Céramique, Christine et Frédéric / 1870 Vins & Conseil Sàrl, Lionel Appolaro / Visilab Monthey, Cyprien Kovac / The Art of Gueguel, Joël Schopfer.

L'assemblée ayant été convoquée régulièrement et conformément aux statuts, elle est habilitée à délibérer.

2. Contrôle des présences

31 personnes, hors comité, sont présentes.

La liste des présences est jointe au présent procès-verbal. Elle en fait partie intégrante.

3. Election des scrutateurs

Céline Oligier et Thierry Schopfer sont nommés scrutateurs pour la soirée.

4. Acceptation de l'ordre du jour

Martin Quarroz propose une modification de l'ordre du jour.

Il propose de supprimer le point 9 "Modification des cotisations" et de le mixer avec le point 15 "Budget 2024". Cette modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

5. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Avant d'accepter le PV, Jean-Marie Premand demande si des remarques concernant ce PV pourront être discutées dans les divers. Martin lui répond que oui.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale était à disposition via un lien envoyé par courrier et par mail. Le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 était également disponible via un 2^{ème} lien. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est accepté à l'unanimité.

6. Admissions et Démissions

La parole est donnée à Lionel Troyon :

Au chapitre des admissions, nous avons le plaisir de vous présenter et de souhaiter la bienvenue en tant que nouveaux membres de notre société à :

- Havana Café, Michaël Rey-Mermet
Michaël se présente en deux mots
- Poulet à Guia, Rogerio Dasilva
- Rue des Arts Sàrl, Paola Constantin
Paola avait quitté ArtCom il y a quelques années ; elle revient dans l'association
- Tapage Evénement & Communication Sàrl, Lynn Béguelin et Carole Lancaster
Carole présente en deux mots leur société
- Tertianum La Venise, Sonia Halil Laameche

On déplore malheureusement huit démissions, à savoir :

- Affolter Transports SA - cessation d'activité
- Angelo Coiffure, Angelo Matrascia - cessation d'activité
- BioVrac Attitude Sàrl, Doris Jeanneret - cessation d'activité
- Cabinet de Santé, Pierre-Alp Meyer - cessation d'activité
- MD-Relooking, Marianne Défago - a quitté Monthey
- Monthey'roir - cessation d'activité
- Raphaël Clerc Transports Sàrl - cessation d'activité
- Société de Laiterie & Agricole SA - cessation d'activité

7. Rapport du président

Martin Quarroz nous donne lecture de son rapport.
Joint au présent procès-verbal, il en fait partie intégrante.

8. Initiative / pétition

Martin Quarroz nous donne lecture de l'engagement de l'Association des Artisans et Commerçants dans l'initiative et la pétition sur le maintien de l'attractivité du petit commerce.
Joint au présent procès-verbal, ce document en fait partie intégrante.

Jean-Marie :

Est-ce que ce n'est pas à une assemblée extraordinaire de décider de lancer une initiative ?

Martin :

C'est un comité d'initiative qui a lancé cette initiative, ce n'est pas ArtCom.

Jean-Marie :
Non, c'est le comité ArtCom.

Dominique Garonne :
Et ce n'est pas bien ?

Christian Multone :
Une association ne peut pas formellement lancer une initiative, ce sont des personnes physiques qui doivent lancer une initiative.

Jaqui Manini :
Les membres n'ont pas été pas contacté. Le comité n'a pas à parler au nom de tous les membres de l'association. Nous avons été mis devant le fait accompli. Il y a d'autres sujets à discuter et à régler, les réseaux sociaux ne sont pas utilisés, ...

Martin :
Une réunion pour discuter de cette initiative a été organisée le 7 février ; tous les membres ont été invités.

Thierry Schopfer :
Et après, vous allez vous battre encore pendant 10 ans si l'initiative est refusée en votation ?

Lionel :
Non, une fois l'initiative votée, ce sera acté et derrière nous.

Jean-Marie :
MyPlus est en train de mourir, les réseaux sociaux ne sont pas utilisés, il y a bien d'autres choses à faire.

Lynn Béguelin :
Il faut effectivement prévoir un budget ou une part de la cotisation pour la communication.

Thierry :
Est-ce qu'on sait quel est le but de nos politiciens en supprimant toutes ces places de parc ?

Christophe Grau :
Ils veulent un prix de « design » selon Stéphane Coppex : « la beauté des rues de Monthey est reconnues dans des revues mondiales ».

9. Présentation du nouveau site internet

Lionel présente le nouveau site internet. Le site est en cours d'élaboration. Il sera plus simple. Chaque commerce aura sa vignette, avec son logo, et les liens vers son site internet et ses réseaux sociaux. La page « News » permettra d'informer nos clients.

10. Présentation des comptes 2023

Christian Multone nous présente les comptes 2023.

Comptes présentés :

- Pertes et Profits 2021, 2022 et 2023
- Bilans 2021, 2022 et 2023

Joint au présent procès-verbal, le compte Pertes et Profits comparé des exercices 2021 à 2023 et le bilan comparé au 31 décembre des exercices 2021 à 2023 en font parties intégrantes.

Jean-Marie :

Pourquoi continue-t-on de mettre les 10'000.- de la commune dans le budget ?

Christian :

Ils nous les doivent, c'était dans le deal dès le départ, soit la moitié du fonctionnement annuel de MyPlus.

Jean-Marie :

Il faut demander une réponse claire à la commune.

L'assemblée valide à l'unanimité qu'on continue de solliciter de manière déterminée la commune pour ces 10'000.- annuel.

11. Rapport des vérificateurs des comptes

Joël Schopfer ne pouvant contrôler les comptes, il a été remplacé un peu au dernier moment par Joël Pasquier, un grand merci à lui.

Joël lit le rapport des vérificateurs des comptes pour 2023.

Joint au présent procès-verbal, il en fait partie intégrante.

12. Acceptation des comptes annuels et décharge aux personnes responsables

Décharge est donnée à l'unanimité et avec remerciements au comité, à Christian Multone, caissier, et aux vérificateurs des comptes, Messieurs Jean-Marie Premand et Joël Pasquier.

13. Nomination de deux vérificateurs des comptes

Joël Schopfer ne souhaite pas être contrôleur des comptes.

Nous recherchons donc deux nouvelles personnes.

Joël Pasquier, Christophe Grau et Nicolas Pirolet, en tant que suppléant, se proposent et seront donc vérificateurs des comptes pour 2024, merci à eux trois.

14. Budget 2024 / Modification des cotisations

Christian Multone présente le projet de modification des cotisations annuelles.

Christian présente d'abord le tableau des anciennes cotisations.

La cotisation MyPlus coûte 120.- / an.

Actuellement une trentaine de commerces ont MyPlus.

La réflexion du comité est soit on arrête MyPlus, soit on la booste.

L'idée est d'inclure MyPlus dans la cotisation annuelle.

Christian présente la proposition de modification des cotisations.

Jaqui :

Les cotisations pour les groupes nationaux (assurances, banques, ...) sont trop basses.

Jean-Marie :

Qui a le droit d'être membre de l'association ?

Jean-Luc lit le point 4 des statuts :

Peuvent faire partie de l'Association toutes les personnes physiques ou morales exerçant une activité lucrative, notamment les artisans, commerçants et professions libérales.

Raphaël Lonfat, MMM Monthey :

Ces dernières années la cotisation de Migros est passée de 3'000.- à 2'000.-, et maintenant on serait à 4'000.-. Migros ne peut pas se positionner ce soir sur cette proposition.

Julia Studer, Centre Manor Monthey :

Manor non plus ne se positionnera pas ce soir sur cette proposition.

Pierre-Alain Fauchère :

La possibilité d'offrir MyPlus à tous les enseignes des centres commerciaux, c'est probablement positif ; le montant de la cotisation doit pouvoir être discuté.

La problématique entre Migros Valais, les propriétaires de CCP Trolletta et ceux du bâtiment du Market doit être réglée en interne ; deux des partenaires ont la volonté d'aller de l'avant.

La problématique de MCentral est que différentes enseignes paient une cotisation à ArtCom (Migros, Coop, Denner, ...). La somme de ces différentes cotisations est de plus de 4'000.- ; le comité trouve donc que ça fait sens de demander 4'000.- pour l'ensemble du centre commercial.

Pierre-Alain en profite pour revenir sur la rencontre du 28 mars entre le comité ArtCom et la commune de Monthey. Lors de cette rencontre, le président Stéphane Coppey s'est excusé trois fois et a reconnu ne pas s'être assez occupé et ne pas avoir assez considéré les artisans et commerçants. Le PV de la séance, pris pour ArtCom par Pierre-Alain, a été envoyé à la commune pour validation ; on attend toujours le retour de ce PV contresigné par la commune.

Christian :

Proposition :

On sort les centres commerciaux de la problématique « cotisations ».

L'assemblée générale donne mandat au comité pour discuter du montant des cotisations avec les centres commerciaux. Et ce point sera validé et voté lors de la prochaine assemblée générale, en 2025.

Christian présente deux budgets 2024, une version avec les cotisations actuelles et une deuxième version avec les nouvelles cotisations.

Il rappelle que la commune est plus « sensible » aux différentes demandes en année électorale. De plus, pendant la séance du 28 mars on a pu faire passer des messages :

Le soutien communal MyPlus n'a pas été versé depuis 4 ans, soit un dû de 40'000.-.

Les autres associations de commerçants sont soutenues par leur commune ; par exemple Fully donne 60'000.- / an pour le marketing et développement à son association de commerçants.

Christian rappelle que les cotisations des centres commerciaux sont sorties de cette votation.

On négociera avec eux d'ici la prochaine assemblée générale.

L'assemblée vote à main levée :

Pour la version 1, sans changement de cotisation : une voix pour.

Pour la version 2, avec modification des cotisations : unanimité moins trois abstentions.

Le budget 2024 est donc accepté avec la version 2, soit modification des cotisations.

Joint au présent procès-verbal, il en fait partie intégrante.

15. Renouvellement du comité

Martial Moret démissionne après des années au sein de notre comité.

Le comité lui remet un petit cadeau et Martin le remercie chaleureusement pour tout ce qu'il a apporté à ArtCom. Christian rappelle que MyPlus existe grâce à Martial.

Charles démissionnera du comité à fin 2024.

Charles souhaite aller jusqu'au bout avec MyPlus ; il y croit vraiment, c'est une fidélisation alors que certains voient encore MyPlus comme un rabais. Il veut vraiment diffuser l'application chez tous les commerces de la ville maintenant que l'application est comprise dans les cotisations.

Le nombre de membres au comité reste dans les règles statutaires avec le départ de Martial, et même après le futur départ de Charles.

A la demande de Jean-Marie, Jean-Luc lit le point 19 des statuts :

Le comité est composé au minimum de 5 membres et au maximum de 9 membres, élus pour trois ans et rééligibles. Les membres du comité doivent appartenir à des corporations différentes.

Le comité est bien sûr ouvert à accepter de nouveaux membres, après un temps d'essai pour confirmer la bonne collaboration au sein du comité.

Julia Studer, Centre Manor Monthey, se propose d'intégrer le comité, « à l'essai ».

L'assemblée élit le comité « in corpore », avec Julia Studer pour une phase de test d'un an, à l'unanimité, sauf Jean-Marie qui s'abstient.

Le comité est donc composé de :

Martin Quarroz, Julia Studer (« à l'essai »), Charles Niklaus (jusqu'au 31 décembre 2024), Jean-Claude Aebi, Pierre-Alain Fauchère, Christian Multone, Jean-Luc Paccard et Lionel Troyon.

Christian Multone reste en charge de la caisse et Jean-Luc Paccard du secrétariat.

16. Renouvellement du président

Martin se représente à la présidence d'ArtCom pour les trois prochaines années, à moins que quelqu'un souhaite prendre la place.

Personne ne s'annonce ; Martin est réélu à l'unanimité, sauf Jean-Marie qui s'abstient.

Joël Pasquier remercie le comité pour tout le travail accompli, il est conscient que ce n'est pas toujours facile, il incite les commerçants à faire le mieux possible, à être dynamique, à ne pas attendre sur les autres, ... Il est chaleureusement applaudi.

17. Ouvertures prolongées 2024

Jean-Claude présente la proposition du groupe de travail des commerçants des villes du Valais romand :

- Dimanche 8 décembre : fermé
- Dimanche 15 décembre : 10h - 18h **ou** alors le dimanche suivant le Black Friday
- Mercredi 18 décembre : nocturnes, 21h
- Vendredi 20 décembre : prolongation hebdomadaire
- Dimanche 22 décembre : 10h - 18h
- Lundi 23 décembre : nocturnes, 21h

Si ouvertures communes dans les différentes villes du Valais, il y aurait une communication commune de Trade Valais et de l'UCOVA.

La semaine prochaine Trade Valais et le groupement des commerçants des villes du Valais romand se rencontreront.

Martin demande à l'assemblée de donner mandat au comité pour discuter avec Trade Valais et le groupement des commerçants des villes du Valais romand, et ce dans le but d'avoir une communication globale pour le canton. Martin propose de voter sur ce point.

L'assemblée vote à main levée à l'unanimité moins une abstention.

18. Divers

Kargobike :

Matthias Figueira présente Kargobike ; cette présentation est jointe au procès-verbal.

Championnats du monde de VTT (Pumptrack) de 2025 :

Lynn Béguelin présente les championnats du monde de VTT (Pumptrack) de 2025

Cette Présentation est jointe au procès-verbal.

Charles :

Le magasin Bernina fermera fin mai, faute de repreneur.

Mme Savioz lance un cri du cœur ; si quelqu'un intéressé merci de la contacter au plus vite.

Pierre-Alain :

Comme déjà dit, lors de la rencontre du 28 mars, Stéphane Coppey s'est excusé du manque de considération qu'il a eu envers les artisans et commerçants. Lors des votations de cet automne, il faudra donner un coup de sac dans cette bande de bras cassés ; les édiles en place sont grandement responsables de la situation de la ville.

Si on ne peut pas faire de lèche-vitrine, une ville n'est pas attractive.

Jean-Marie :

Pourquoi la première heure n'est pas gratuite dans tous les parkings souterrains de la ville, comme c'est le cas actuellement au MCentral ?

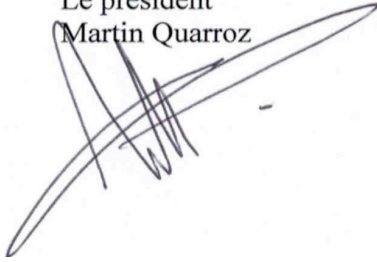
Pierre-Alain :

Il faut réactiver le paiement des places de parc avec MyPlus.

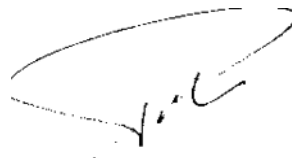
Sur ce, Martin remercie encore les participants, rappelle que le comité reste ouvert à toute suggestion, et invite l'assemblée à partager l'apéro.

Monthey, le 18 avril 2024.

Le président
Martin Quarroz

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name.

Le secrétaire
Jean-Luc Paccard

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop followed by a few smaller strokes, positioned below the printed name.